



ECO DESIGN

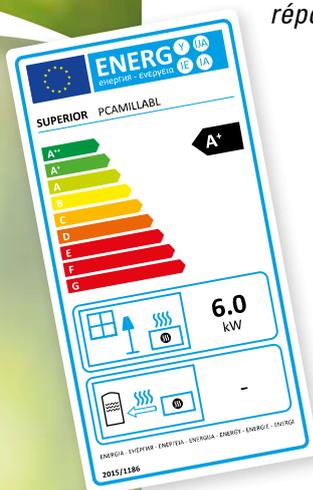
2 0 2 2

ECODESIGN 2022, c'est un règlement européen, issu d'une volonté de favoriser les produits respectueux de l'environnement.

Ce règlement a pour vocation, d'informer le consommateur des appareils qu'ils utilisent et surtout, d'avoir qu'un même niveau de comparaison sur les performances liées à leurs usages.

Nos produits répondent à ce nouveau règlement et vous offre ainsi une gamme de produit répondant à des exigences de performances :

- Exigences de respect de l'environnement
- Critères de performances pour chaque appareil de chauffage
- Un marquage énergétique pour aider les consommateurs dans leur comparaison et dans leur choix
- Des appareils moins polluants
- Appareils plus économes en combustibles
- Des appareils de chauffage dans des règles précises d'écoconception



Depuis le 1^{er} janvier 2022, l'ensemble des fabricants ont uniformisé la présentation des critères de performances.

Sur l'ensemble de nos appareils de chauffage, vous trouverez des étiquettes Eco-Label vous permettant de comparer de manière similaire les appareils grâce à la classe énergétique.

Tableau critères de performances ECODESIGN

Les appareils de chauffage au bois (bûches et granulés) doivent répondre à de nouveaux critères de performance :

Appareils	Efficacité énergétique saisonnière*	Particules (mg/Nm ³)	Composés Organiques Gazeux (mg/Nm ³)	CO (mg/Nm ³)	NOx (mg/Nm ³)
Foyers ouverts	> 30 %	< 50	< 120	< 2000	< 200
Appareils à bûches	> 65 %	< 40	< 120	< 1500	< 200
Appareils à granulés	> 79 %	< 20	< 60	< 300	< 200

* Efficacité énergétique saisonnière : Rendement moyen sur la période d'utilisation de l'appareil (exprimé en %).